

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

CENTRALE LILLE INSTITUT

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Animateur-trice en prévention des risques, ouvert au titre de l'affectataire CENTRALE LILLE INSTITUT, session 2026

Le Directeur Général de Centrale Lille Institut

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Animateur-trice en prévention des risques, ouvert au titre de l'affectataire CENTRALE LILLE INSTITUT, au titre de l'année 2026 :

Madame RODZINKA Christine, IGE CN, Présidente, Centrale Lille Institut, Villeneuve-d'Ascq.
Madame PASQUIER Claudie, IGR HC, Experte, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.
Monsieur SARAZIN Johan, Chercheur contractuel en CDI, Centrale Lille Institut, Villeneuve-d'Ascq.
Monsieur OLIVIER Pascal, IGR, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 1^{er} septembre
2026

Thomas MAURER
Directeur Général de Centrale Lille

